

Orléans, le 9 janvier 2012



## Redevance élevage : gestion et traitement sont désormais assurés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne

### L'agence de l'eau Loire-Bretagne

Établissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,

- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants

**Le décret n°2011-1852 du 9 décembre 2011 "désigne l'agence de l'eau Loire-Bretagne comme responsable sur l'ensemble du territoire métropolitain de l'établissement du titre de recettes et du recouvrement de la redevance pour pollution des activités d'élevage."**

A compter de 2012, l'agence de l'eau Loire-Bretagne prendra donc en charge, en plus des usagers situés sur son bassin, la gestion et le traitement de la redevance pour toutes les agences de l'eau au titre de l'année d'activité 2011 et des suivantes.

Au total un peu plus de 5 000 éleveurs, situés sur les bassins Seine-Normandie, Artois-Picardie, Rhin-Meuse, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée et Corse, sont concernés par cette réglementation.

A cette occasion un courrier d'information sera adressé mi-janvier aux usagers concernés afin de les informer de cette désignation.

L'agence de l'eau Loire-Bretagne enverra à partir de la mi-février, conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, le formulaire de déclaration de la redevance pour pollution des activités d'élevage au titre de l'année 2011 à l'ensemble de ces usagers (redevables potentiels).

**Contact presse** : Paule OPERIOL  
Directrice de l'information et de la communication  
[paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr](mailto:paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr)  
twitter : @PauleOperiol

**Contact technique** : Fatima-Zohra CHAÏB  
[fatima-zohra.chaib@eau-loire-bretagne.fr](mailto:fatima-zohra.chaib@eau-loire-bretagne.fr)